



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2023

Nombre de Conseillers :

en exercice : 25
présents : 20
votants : 25

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 11 mai à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARCHEPRIME, dûment convoqué le 05 mai 2023 en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Manuel MARTINEZ, Maire.

PRÉSENTS : M. MARTINEZ, Mme BATS, M. FLEURY, Mme GAILLET, M. LORRIOT, Mme BRETTE, M. BARGACH, Mme RUIZ, Mme PIRES, Mme FALCOZ-VIGNE, M. ROYER, Mme BARQ SAAVEDRA, M. VANIGLIA, Mme ASSIBAT-TRILLE, M. CAÏSSA, M. CARDOSO, Mme SALHI, Mme MARTIN, M. GUICHENEY, M. MAILLARD

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. RECAPET a donné procuration à Mme BARQ SAAVEDRA
Mme JAULARD a donné procuration à Mme FALCOZ-VIGNE
Mme FARGE a donné procuration à Mme BRETTE
M. COURTIN a donné procuration à Mme RUIZ
Mme BERTOSSI a donné procuration à M. ROYER

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Mme FALCOZ-VIGNE

Délibération n° 2023-50

Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

Monsieur le Maire expose que :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal du 18 juin 2020 et compte-tenu du fait qu'il doit en informer le Conseil municipal ;

Considérant que Monsieur le Maire a été amené à prendre les décisions municipales, qui se trouvent sur le site internet de la ville dans leur intégralité, pour les objets ci-après :

2023-30	28/03/2023	Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds vert 2023 - Rénovation de l'éclairage public
2023-31	28/03/2023	Demande de subvention au SDEEG au titre du 20% de l'éclairage public 2023 - Rénovation de l'éclairage public
2023-32	28/03/2023	Remboursement par GROUPAMA d'un montant de 110 539,13 € - Suite incendie du 23 mars 2020 immeuble, 3 rue Jacques Blicck.
2023-33	28/03/2023	Remboursement par GROUPAMA d'un montant de 2 544 € - Remplacement et pose de 5 potelets inox suite accident du 15 août 2022, avenue de la côte d'argent.
2023-34	28/03/2023	Remboursement par GROUPAMA d'un montant de 773,38 € - Remplacement et pose de panneau J5 suite accident du 26 décembre 2022, avenue de la côte d'argent.
2023-35	28/03/2023	Remboursement par GROUPAMA d'un montant de 1 223,56 € - Remplacement et pose d'une barrière de protection et d'un panneau de signalisation suite accident du 22 janvier 2023, rue du Val de l'Eyre
2023-36	31/03/2023	Ateliers d'éveil aux livres à la crèche Les Tagazous - Intervention de Monsieur Delabracherie et de la compagnie les livres à bord - Total 381 €
2023-37	04/04/2023	Demande de subvention au titre du Fonds chaleur 2023- Installation d'une pompe à chaleur géothermie dans la salle culturelle La Caravelle

2023-38	04/04/2023	Marché de maîtrise d'œuvre pour la dépollution de l'ancien site PRIM avec la société ANTEA GROUP - 56 031,60 € TTC
2023-39	05/04/2023	Marché de maîtrise d'œuvre pour le désamiantage et la démolition de l'ancien site PRIM avec la société ANTEA GROUP - 23 040 €
2023-40	04/04/2023	Marché avec la compagnie 2 Bouts de ficelles pour une intervention à la crèche Les Tagazous - 380 €
2023-41	04/04/2023	Marché avec la société Buggy Brousse - Aménagement de la cour de l'école de Croix d'Hins pour l'action permis vélos - 1 477,20 €
2023-42	11/04/2023	Demande de subvention d'investissement au Département de la Gironde- Installation de 2 vidéoprojecteurs interactifs (VPI) école maternelle Serge Trut
2023-43	07/04/2023	Marché avec l'Association des marchés publics d'Aquitaine (AMPA) - Achat d'une balayeuse professionnelle – 4 509,57 €
2023-44	19/04/2023	Marché avec l'association CIE Thomas Visonneau - Spectacle Léonce et Lena - 4 416,40 €
2023-45	19/04/2023	Marché avec le traiteur O' Mets raffinés pour un buffet dinatoire - 2 250 €
2023-46	20/04/2023	Marché avec l'association GROUPE NOCES DANSE IMAGES- Spectacle je suis tigre - 3 165 €
2023-47	21/04/2023	Marché avec la société AC Environnement pour les diagnostics de repérages - Revalorisation de la friche industrielle
2023-48	25/04/2023	Demande de subvention au Département de la Gironde – Réfection de la chaussée rue Daniel Digneaux
2023-49	28/04/2023	Demande de subvention au Département de la Gironde -Aménagement de jeux inclusifs parc de l'église
2023-50	02/05/2023	Convention de mise à disposition temporaire et précaire - Maison d'habitation 6 avenue d'Aquitaine

Ayant entendu cet exposé, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de ces décisions.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



La secrétaire de séance,

Isaëtia FALCOZ-VIGNE



Le Maire,

Manuel MARTINEZ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.